

**Province de Québec  
Municipalité de Chartierville**

Lundi 2 février 2015

**1. Ouverture de la séance :**

Le maire Jean Bellehumeur ouvre la séance à 19 h 00.

Sont présents : les conseillers Louis Désy, Denis Dion, Vanessa Faucher, Raymond Fournier, Simon Lafrenière et Claude Sévigny. La secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme est aussi présente.

**15-2526**

**2. Adoption de l'ordre du jour :**

Il est proposé par Louis Désy, appuyé par Denis Dion d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté:

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 5 janvier 2015.
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. Rapport du Maire.
6. Rapport des comités *ad hoc*.
7. Informations, correspondance & demandes diverses :
  - *Avis de motion – Règlement numéro 2015-01 concernant le taux de taxation pour l'utilisation du système d'assainissement des eaux usées*
  - *Résolution – Lettres recommandées – vente pour taxes 2014*
  - *Résolution – Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) 2014-2015*
  - *Résolution – Transmission facture achat défibrillateur Caisse populaire des Hauts-Boisés*
  - *Résolution – Adoption liste des salaires 2015 pour employés et membres du Conseil*
  - *Résolution – Demande de traverse de routes municipales pour le sentier de motoneiges*
  - *Résolution – Abat-poussière 2015*
  - *Résolution - Offre de service - Expertise forestière, environnementale et ornementale (Les groupements »*
  - *Ristourne MMQ 2014.*
8. Période de questions.
9. Affaires nouvelles.
10. Levée de l'assemblée.

**15-2527**

**3. Adoption du procès-verbal du 5 janvier 2015 :**

Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Simon Lafrenière d'adopter le procès-verbal du 5 janvier 2015. Adopté à l'unanimité.

**15-2528**

**4. Adoption des revenus & dépenses :**

Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Simon Lafrenière d'adopter les revenus & dépenses tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 2015 pour un total des dépenses d'une somme de 80 215,73 \$ et un total des revenus d'une somme de 25 091,82 \$. Adopté à l'unanimité.

## **5. Rapport du Maire :**

Monsieur le maire informe les membres que le site Web est toujours en développement et devrait être mis en ligne en avril 2015.

Pour le plan de marketing reçu, les membres du Conseil en discuteront après la réunion.

M. Bellehumeur a rencontré avec le conseiller Louis Désy les membres de l'organisme RAPPEL ; ceux-ci ont déposé un plan concernant les fossés de nos chemins avec la gestion des chemins et ponceaux. Par la suite un rapport final devrait nous parvenir et une formation sera donnée à Richard Martin. Si tout le travail recommandé devait être fait par des sous-traitants, il en coûterait environ 600 000 \$ mais comme nous possédons déjà notre niveleuse et que nous faisons l'entretien de nos chemins, ce coût pourrait être réduit à environ 350 000 sur 5 ans. En plus comme des démarches ont été faites auprès des Ministère des Affaires municipales pour se faire expliquer le remboursement de la taxe d'accise 2014-2018 (TECQ) d'un montant d'environ 500 000 sur 4 ans pour Chartierville, une portion de cet entretien de chemins pourrait être couverte.

Deux autres projets qui pourraient aussi être couverts en partie par la TECQ sont l'amélioration du chauffage central pour une somme d'environ 35 000 \$ et l'éclairage du terrain de balle pour un coût d'environ 20 000 \$ ; des devis de ces travaux devront être faits afin d'aller en appels d'offres.

Concernant le projet pilote *Cœurs villageois* de Tourisme Cantons de l'Est, notre municipalité ne pourra en faire partie ; cependant M. Bellehumeur devra les contacter à nouveau pour obtenir plus de détails.

M. le Maire rappelle le rendez-vous avec la Sureté du Québec pour la rencontre Bon voisin, bon oeil mercredi le 4 février à compter de 9 heures au Centre communautaire. Par la suite, des précisions seront apportées quant aux coûts qui devront être chargés aux utilisateurs du système d'assainissement des eaux usées. Et en dernier lieu, les membres du Conseil désirent prendre le pouls de la population quant au projet de festival de musique comme évènement majeur.

## **6. Rapport des comités *ad hoc* :**

Louis Désy a essayé à quelques reprises de rejoindre la municipalité de Newport, sans succès, concernant l'abat-poussière que ceux-ci utilisent. Mme Prud'homme lui donnera les coordonnées du maire, à la suggestion de Jean Bellehumeur, pour obtenir ces détails.

Denis Dion parle de la vérification du camion incendie à Sherbrooke concernant la pompe ; pour réparer le tout il en coûterait très cher ; pour l'instant nous sommes à regarder les prix pour un autre camion ; nous envisageons aussi la création d'une régie avec d'autres municipalités, plusieurs avenues sont suggérées, dossier à rediscuter.

Concernant la fête des bénévoles qui se tiendra le samedi 21 février 2015, l'évènement se veut un très beau party pour dire un gros merci aux bénévoles qui se sont impliqués en 2014. Toute la population est invitée à venir célébrer avec nous.

Simon Lafrenière rappelle la soirée de films de chasse qui se tiendra le samedi 7 février, par la compagnie Chassomaniak, au Centre communautaire. Nous aimerions bien atteindre le nombre de 100 participants. Pour l'instant il y a environ la moitié des billets vendus.

## 7. Informations, correspondance & demandes diverses :

- 15-2529** *Avis de motion – Règlement numéro 2015-01 concernant le taux de taxation pour l'utilisation du système d'assainissement des eaux usées :*  
Le conseiller Denis Dion donne avis de motion de la présentation lors d'une prochaine séance du conseil d'un règlement portant le numéro 5-01 relatif aux taux de taxation pour l'utilisation du système d'assainissement des eaux usées
- 15-2530** *Résolution – Lettres recommandées – vente pour taxes 2014 :*  
**Attendu que** l'article 1022 du Code municipal (L.R.QA., chapitre C-27.1) oblige la secrétaire-trésorière, au cours du mois de février de chaque année, à préparer une liste de propriétaires endettés envers la municipalité pour non-paiement de taxes ;  
**Attendu que** par résolution la liste des immeubles mis en vente pour taxes impayées pour l'année 2014 et les années antérieures doit être envoyée à la MRC du Haut-Saint-François ;  
**Attendu qu'il** est primordial d'aviser les propriétaires en défaut, par lettre recommandée, avant de transmettre la liste de vente d'immeubles à la MRC ;  
**Attendu que** le montant de la lettre recommandée sera chargé à chaque propriétaire concerné ;
- Il est proposé par Louis Désy, appuyé par Simon Lafrenière et résolu à l'unanimité d'autoriser la secrétaire-trésorière à demander à la MRC du Haut-Saint-François de vendre pour défaut de paiement de taxes 2014 les immeubles dont la liste sera transmise avant le 19 mars 2015 et de nommer M. le maire Jean Bellehumeur à titre de représentant de la municipalité lors de cette vente pour taxes qui se tiendra le jeudi 11 juin 2015. Adopté à l'unanimité.
- 15-2531** *Résolution – Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) 2014-2015 :*  
Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Raymond Fournier et résolu à l'unanimité que le Conseil municipal approuve les dépenses au montant de 18 976,72 \$ pour les travaux exécutés pour l'exercice financier 2014-2015 dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) et y joigne les pièces justificatives, conformément aux exigences du Ministère des transports. Adopté à l'unanimité
- 15-2532** *Résolution – Transmission facture achat défibrillateur Caisse populaire des Hauts-Boisés :*  
Il est proposé par Denis Dion et appuyé par Vanessa Faucher de transmettre cette résolution à l'attention de Mme Marie-Eve Riendeau à la Caisse populaire des Hauts-Boisés à Cookshire quant à l'achat autorisé par le Conseil municipal d'un défibrillateur au coût de 1 695,00 \$, taxes en sus, le 20 octobre 2014 et qu'une copie de la facture lui soit transmise.
- 15-2533** *Résolution – Adoption liste des salaires 2015 pour employés et membres du Conseil :*  
Il est proposé par Raymond Fournier et appuyé par Denis Dion d'adopter la liste des salaires par Mme Prud'homme pour les employés de la municipalité (taux horaire) et les membres du Conseil (taux annuel). Adopté à l'unanimité.
- 15-2534** *Résolution – Demande de traverse de route municipale pour le sentier de motoneige trans-québec no. 65 :*  
Il est proposé par Simon Lafrenière, appuyé par Claude Sévigny d'autoriser les membres du Club de motoneigistes des Monts Appalaches à traverser les routes municipales aux endroits suivants :
- partie du rang 10, d'une longueur d'environ 900 mètres, permettant de relier l'ancien tronçon au nouveau tronçon situé plus à l'est et sur l'autre côté du rang 10 ;

- Rang St-Paul, à partir de la sortie du sentier de VTT située à environ 700 mètres de la route 257, jusqu'à la route 257.  
Adopté à l'unanimité.

*Résolution – Abat-poussière :*

Ce sujet est reporté à une réunion ultérieure étant que m. Louis Désy n'a pu obtenir de réponse de la municipalité de Newport.

*Résolution - Offre de service – Expertise forestière, environnementale et ornemenale :*

**15-2535**

**Considérant** que la MRC du Haut St-François a négocié avec « Les 4 groupements forestiers de l'Estrie » des services d'expertise d'ingénieurs forestiers pour les municipalités du Haut St-François.

**Considérant** que ces quatre groupements sont les suivants :

- « Aménagement forestier et agricole des Sommets inc. (Sylvain Rajotte, ing.f.) »
- « Aménagement forestier coopératif des Appalaches (Nicolas Meagher, ing.f.) »
- « Aménagement forestier coopératif de Wolfe (Martin Larrivée, ing.f.) »
- « Groupement forestier coopératif St-François (Pierre Bellavance, ing.f.) »

**Considérant** que « Les 4 groupements forestiers de l'Estrie » ont remis à la MRC du Haut-Saint-François une offre de service signée par les quatre ingénieurs forestiers le 18 novembre 2014 qui est valable jusqu'au 18 novembre 2019.

**Considérant** que la municipalité de Chartierville a intérêt à accepter cette offre de service.

**En conséquence**, sur proposition de Louis Désy, secondé par Denis Dion, il est **unanimentement résolu** :

**D'accepter** l'offre de service signée par les 4 groupements forestiers de l'Estrie le 18 novembre 2014 et,

**De faire parvenir** une copie de la présente résolution à chacun des groupements forestiers membres pour compléter le contrat intervenu entre les parties. Adopté à l'unanimité.

*Ristourne MMQ (Mutuelle des municipalités du Québec) :*

La secrétaire-trésorière dépose la lettre nous indiquant notre part de la ristourne de la MMQ pour l'année 2014 qui s'élèvera à 993 \$.

**8. Période de questions :**

**9. Affaires nouvelles :**

**10. Levée de la séance :**

**15-2536**

La séance est levée à 19h35 par Louis Désy sous la résolution 15-2536.

Jean Bellehumeur, maire

Maryse Prud'homme, secrétaire-trésorière